

Assemblée générale tenue à Bruxelles 22 novembre 2013 14h30-17h00 Archives de l'État en Belgique

Projet du procès-verbal

Le Président souhaite la bienvenue aux participants. Tous ont reçu l'ordre du jour et les documents y afférents.

Karel Velle ouvre la séance en se réjouissant du nombre élevé de participants européens à la première Conférence annuelle du Conseil international des Archives qui aura lieu les 23 et 24 novembre.

Belgique	81
France	30
RU.	27
Pays-Bas	25
Allemagne	20
Suisse	18

Cinq cents participants se sont inscrits au total. .

1) Adoption de l'ordre du jour de la réunion

L'ordre du jour est adopté sans modifications.

2) Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale tenue à Copenhague le 31 mai 2012 (voir annexe)

Le procès-verbal est adopté sans modifications

3) Nomination d'un membre du Comité exécutif – Confirmation par l'AG (statuts EURBICA, art. 26)

Karel n'a pas reçu de réponse des Archives nationales d'Espagne concernant le remplacement de Luis R. Enseňat, appelé à d'autres fonctions. La France propose la nomination d'Odile Welfelé.

L'Assemblée générale est d'accord avec la proposition française.

4) Rapport de la réunion de l'EBNA en Lituanie (8 et 9 octobre 2013)

La 28^e Conférence de l'EBNA comprenait 4 séances:

1. Une politique évolutive du patrimoine culturel: la coopération entre les institutions de la mémoire

- 2. Les projets archivistiques en cours
- 3. Une approche moderne des services d'archives
- 4. L'accès aux documents: questions juridiques et pratiques

5) Projets

- a. APEX Groupe de liaison d'Eurbica
 - Angelika présente un état de la question:
 - APEx, et notamment son site internet, ont été discutés pendant la séance de l'EBNA/EAG à Vilnius (9 octobre 2013)
 - Le 27 octobre, la Commission a présenté son évaluation, comprenant des commentaires à la fois positifs et sévères :
 - Les membres devraient fournir plus de données et de contenu pour le site portail
 - Le financement de l'UE pourrait être utilisé à l'avenir pour la préparation des données. À cet égard, il devrait être plus facile de transférer des ressources d'un « work package » vers un autre.
 - Du soutien sera donné aux pays qui éprouvent des difficultés à fournir du contenu.

• Chiffres récents:

Pays participants	22
Nombre de services d'archives ayant fourni du	226
contenu	
Nombre d'instruments de recherche en ligne	170.000
Nombre d'unités descriptives	32.000.000
Nombre de pages/d'objets	125.000.000

Prochaine réunion: le 25 novembre 2013

b. Euronomos

Le projet *Euronomos* (base de données légales ICA-Eurbica-Archives de France) a suscité peu de réactions depuis 2009. Par ailleurs, l'Europe dispose de nombreuses autres bases de données légales.

Karel estime qu'il est temps d'admettre qu'Euronomos est devenu caduc et qu'il faudra envisager le lancement d'un nouveau projet intégrant toutes les données disponibles.

Les participants à la réunion sont d'accord avec cette analyse.

c. Page Internet / Bulletin d'informations d'Eurbica

Odile Welfelé propose, dans le cadre de la cessation du projet Euronomos, de mettre en place un forum qui combine les propriétés d'un site web et d'un blog et où 1) des débats peuvent être engagés sur des sujets d'ordre juridique 2) des articles et des dissertations peuvent être téléchargés. Jussi Nuorteva voit quelques problèmes pratiques : les États européens ont des traditions juridiques fort différentes et la traduction de la terminologie peut s'avérer être une affaire délicate. Cependant, la proposition est également positive vu qu'elle ouvrira des opportunités de contact aux experts en législation sur les archives (Martin Berendse). Karel Velle demande à Mme Welfelé de rédiger un document de vision à ce sujet.

Karel revient au point initial de l'ordre du jour, c'est-à-dire la question de savoir si Eurbica a besoin d'un site internet et d'un bulletin d'informations. La réponse à ces deux questions est « oui », mais ceci implique qu'un apport plus systématique de contenu sera requis.

6) ECA à Gérone = 2^e Conférence annuelle de l'ICA – 13-15 octobre 2014

La 2^e Conférence annuelle du Conseil international des Archives sera organisée ensemble avec la 9^e Conférence européenne sur les archives (ECA) et le 13^e Séminaire « Image & Recherche » sous le thème Archives et Industries culturelles.

L'appel à contributions sera envoyé en décembre 2013.

7) Règlement sur la protection des données – évolution récente

Eurbica a longtemps été active dans ce domaine, grâce à Martin Berendse et Hervé Lemoine. Ces activités ont malheureusement eu un impact très limité. Le texte a été amélioré mais un grand nombre d'aspects ne sont pas encore parfaits. Le projet de directive ne sera plus à l'ordre du jour avant 2015. Il importera d'assurer un suivi et de rester en contact à ce sujet.

8) Les relations avec d'autres organismes de l'ICA

L'utilisation des branches a été remise en question. À Blois (réunion de mars 2013) David Leitch a présenté un document de vision à ce sujet et Brian Corbett a préparé un questionnaire sur l'utilité et la pertinence des branches de l'ICA. Le questionnaire sera distribué aux membres ; Karel appelle tout le monde à y répondre.

Jussi Nuorteva insiste pour que non seulement Eurbica mais également l'EAG et l'EBNA soient évalués. Il estime que l'EAG, qui se trouve maintenant sous la conduite de la Commission européenne, est devenu une réunion plutôt formelle.

Pendant le débat, des questions ouvertes sont posées quant à la relation entre l'ICA et Eurbica d'une part et entre Eurbica et les autres branches d'autre part. Martin Berendse fait noter que l'existence d'Eurbica implique une représentation européenne formelle au sein de l'ICA mais il se demande si Eurbica est vraiment nécessaire dans ce contexte. Il insiste sur le fait que de nombreuses sections sont dominées par les Européens et que 70% des membres de l'ICA sont des Européens et des établissements européens. Odile Welfelé suggère que le site internet et le bulletin d'informations d'Eurbica devraient devenir une espèce de carte de visite des activités des membres et que des efforts devraient être consentis pour centraliser l'information et pour y réfléchir, bref pour « partager l'héritage ».

Karel Velle résume le sujet en invitant tout le monde à répondre au questionnaire qui sera distribué. Il répondra lui-même au nom d'Eurbica.

9) Divers

Une conférence de presse sur la protection des données est organisée aux Archives de la ville de Bruxelles, dans la soirée du 22 novembre.

10) Prochaine réunion

L'Assemblée générale se réunira à nouveau en octobre 2014 à Gérone.